

Dimensionnement des besoins en eau en cas d'incendie (D9)

Description sommaire du risque				
Désignation du site : GUYOT Environnement - Projet Créhen				
Activités : Chaudière de déchets de bois				
N° rapport R19147				
Critère	Coefficient additionnels	Coefficients retenus pour le calcul		Commentaires
		Activité	Stockage	
		Chaufferie	Stockage bois de recyclage	
Hauteur de stockage ⁽¹⁾				
- jusque 3 m	0	0	0,2	
- jusque 8 m	+0,1			
- jusque 12m	+0,2			
- au-delà de 12 m	+0,5			
Type de construction ⁽²⁾				
- ossature stable au feu >= 1 heure	-0,1	-0,1	0	
- ossature stable au feu >= 30 minutes	0			
- ossature stable au feu < 30 minutes	+0,1			
Types d'intervention internes				
- accueil 24/24 (présence permanente à l'entrée).	-0,1	-0,1	-0,1	accueil humain de jour et DAI reportée avec astreinte de nuit
- DAI généralisée reportée 24/24 7/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels.	-0,1			
- service de sécurité incendie 24/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24/24	-0,3*			
∑ coefficient		-0,2	0,1	
1 + ∑ coefficients		0,8	1,1	
Surface de référence (en m²) ⁽⁸⁾		785,00	280,00	
$Q_i = 30 \times \frac{S}{500} \times (1 + \sum Coef^{(2)})$		37,68	18,48	
Catégorie de risque ⁽⁴⁾		R1	R2	
- Risque 1 : Q1 = Qi x 1		37,68	27,72	
- Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5				
- Risque 3 : Q3 = Qi x 2				
Risque sprinklé ⁽⁵⁾ : Q1, Q2 ou Q3 ÷ 2		NON	NON	
Requis1		30	30	
DÉBIT REQUIS ⁽⁶⁾⁽⁷⁾ (Q en m³/h)		60		

⁽¹⁾ Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 mètre (cas des bâtiments de stockage).

⁽²⁾ Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur.

⁽³⁾ Qi : débit intermédiaire du calcul en m³/h.

⁽⁴⁾ La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages.

⁽⁵⁾ Un risque est considéré comme sprinklé si :

- Protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de
- Installation entretenue et vérifiée régulièrement.
- Installation en service en permanence.

⁽⁶⁾ Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m³/h.

⁽⁷⁾ La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 mètres des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 mètres maximum.

⁽⁸⁾ Surfaces :

- Activité : surface de l'ensemble du bâtiment où s'exerce l'activité
- Stockage : surface de stockage liée à l'activité

* Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24/24.

Dimensionnement des rétentions des eaux d'extinction (D9A)

Surface des zones étanchées susceptibles de drainer les eaux de pluies vers la rétention

5 000

m²

Besoins pour la lutte extérieure		Résultat document D9 : (Besoins x 2 heures au minimum)	120
		+	+
Moyens de lutte intérieur contre l'incendie	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale ou besoins x durée théorique maxi en fonctionnement	0
		+	+
	Rideau d'eau	Besoins x 90 mn	0
		+	+
	RIA	A négliger	0
		+	+
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante x temps de noyage (en général 15-25 mn)	0
		+	+
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit x temps de fonctionnement requis	0
		+	+
Volume d'eau liés au intempéries		10 l/m ² de surface de drainage	50
		+	+
Présence de stock de liquide		20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	0
		=	=
Volume total de liquide à mettre en rétention (m ³)			170